



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 27 MAI 2015

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 27 mai 2015 à 19h00, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Monsieur Richard Perreault, Maire	Ville de Blainville
Madame Madeleine Cordato, Mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Denis Bourgeois, Conseiller	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Ramez Ayoub, Maire	Ville de Lorraine
Madame Madeleine Leduc, Mairesse	Ville de Rosemère
Madame Sylvie Surprenant, Mairesse	Ville de Sainte-Thérèse
Monsieur Guy Charbonneau, Maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Paul Larocque, Maire de la Ville de Bois-des-Filion.

Sont également présents :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général MRC de Thérèse-De Blainville

2015-05-100

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Denis Bourgeois
Conseiller Ville de Bois-des-Filion

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 27 mai 2015 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après avoir terminé les discussions pour le comité plénier, les maires reprennent les délibérations quant à la présente réunion, suite à sa réouverture par monsieur le préfet.

2015-05-101

OBJET: Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Ramez Ayoub
Maire Ville de Lorraine
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit. Les sujets rayés représentent des retraits suite à l'envoi du projet d'ordre du jour.

1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2015
4. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL
 - 4.1. Dépôt - Liste de la correspondance au 27 mai 2015
 - 4.2. Résolution – Adoption des comptes payés et à payer du 14 mai au 27 mai 2015
 - 4.3. Résolution – Adjudication du contrat « Étude sur la rivière aux Chiens »
5. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

- 5.1. **Résolution** - Demande d'émission de certificat de conformité
 - i) Blainville : 1418-76 et 1418-77
 - ii) Rosemère : 801-18
- 5.2. **Dépôt** - Procès-verbal de la séance de consultation du 16 avril 2014 pour le projet de règlement n° 15-01
- 5.3. **Dépôt** - Procès-verbal de la séance de consultation du 16 avril 2014 pour le projet de règlement n° 15-02
- 5.4. **Résolution** – Adoption du règlement 15-01
- 5.5. **Résolution** – Adoption du règlement 15-02
6. **DOSSIERS RÉGIONAUX ET MÉTROPOLITAINS**
 - 6.1. **Résolution** – Contribution de la MRC à l'étude sur les retombées des parcs des Laurentides et leur profil de clients
7. **DEMANDE D'APPUI**
 - 7.1. ~~**Résolution** – Ristigouche – Solidarité du monde municipale – Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) retirée~~
 - 7.2. **Résolution** – Appui la démarche de Praxis Art Actuel dans sa requête de demande d'une subvention au Conseil des arts et des lettres du Québec
 - 7.3. **Résolution** – Appui à la candidature de Monsieur Kamal El-Batal pour le prix « Charles-Biddle » et présentation de la candidature
8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
9. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-102

**OBJET: Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du
13 mai 2015**

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue par les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le 13 mai 2015, soit et est adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-103

OBJET: Dépôt de la liste de la correspondance au 27 mai 2015

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 27 mai 2015 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2015-05-104

OBJET: Adoption des comptes payés et à payer du 14 mai au 27 mai 2015

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 14 mai au 27 mai 2015 inclusivement, répartis comme suit : 9 107.49 \$ payés et 34 952.94 \$ à payer pour un grand total 44 060.43 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
2015-05-105

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET: Adjudication de l'appel d'offres 2015- MRC-TDB concernant la modélisation et caractérisation des dynamiques d'inondation du bassin versant de la rivière aux Chiens

ATTENDU que suite à un appel d'offres dûment publié le 4 mars 2015 sur SEAO ainsi que dans le journal Nord info.com du 7 mars 2015, pour le projet de modélisation et caractérisation des dynamiques d'inondation du bassin versant de la rivière aux Chiens, six (6) soumissions ont été reçues et ouvertes le 23 avril 2015;

ATTENDU que monsieur Kamal El-Batal, directeur général, a formé un comité de sélection et a fixé des critères pour l'évaluation des offres reçues, conformément au règlement numéro 13-02;

ATTENDU que le pointage final s'établit comme suit, après évaluation de la qualité des offres reçues par le comité de sélection :

1. J.F. Sabourin et associés inc.	6,89
2. Stantec Experts Conseils Itée	6,08
3. Tétra Tech	3,65
4. WSP Canada	2,78

ATTENDU les recommandations du comité de sélection aux membres du conseil de la MRC d'adjuger le contrat à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final conforme après évaluation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Richard Perreault
Maire Ville de Blainville

Et résolu:

QUE le conseil de la MRC octroie le contrat MRC-TDB-2015-001 pour la modélisation et caractérisation des dynamiques d'inondation du bassin versant de la rivière aux Chiens, à la firme «J.F. Sabourin et associés inc.», pour un montant total de cent quatre-vingt-huit mille cinq cent cinquante-neuf (188 559,00 \$), taxes incluses.

QUE tous les documents de l'appel d'offres, notamment le cahier des charges MRC-TDB-2015-001 préparé à cet effet par monsieur Kamal El-Batal, directeur général, l'offre complète du 8 avril 2015 déposée par la firme « J.F. Sabourin et associés inc.» ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-106

OBJET: Avis de conformité
Amendements à la réglementation d'urbanisme des Municipalités de Blainville et Rosemère

ATTENDU que les Municipalités de Blainville et Rosemère ont présenté une demande d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville : 1418-76 et 1418-77; et Rosemère : 801-18 pour étude et approbation de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC doit dans les 120 jours de la transmission des règlements, les examiner et vérifier la conformité des



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

règlements aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

ATTENDU que les modifications apportées par les présents règlements sont :

**Blainville
1418-76**

ZONAGE. : Règlement modifiant le règlement de zonage 1418 et ses amendements afin de :

- **MODIFIER** les limites de la zone A-698 afin d'y **INCLURE** le lot 2 322 795;
- **MODIFIER** au plan de zonage 1418 constituant son Annexe « A » par l'**AGRANDISSEMENT** de la zone **A-698** à même une partie des zones **H-731, H-708, P-777 et H-706** et par l'**AGRANDISSEMENT** de la zone **P-774** à même une partie de la zone **P-777**, le tout tel que montré à l'**ANNEXE « A »** jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

**Blainville
1418-77**

ZONAGE. : Règlement modifiant le règlement de zonage 1418 et ses amendements afin de :

- **PERMETTRE** à l'intérieur de la zone I-171, les projets intégrés;
- **REPLACER** à son Annexe « B », du Tableau des spécifications applicables à la zone I-171, par celui joint comme Annexe « A » pour en faire partie intégrante.

**Rosemère
801-18**

ZONAGE. : Règlement modifiant le règlement de zonage 801 et ses amendements afin de :

- **ÉTABLIR** des normes particulières applicables à la zone C-41.

Il est proposé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse Ville de Boisbriand

appuyé par

Monsieur Ramez Ayoub

Maire Ville de Lorraine

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des Municipalités de Blainville : et Rosemère, soit les règlements : Blainville : 1418-76 et 1418-77 et Rosemère : 801-18; soient et sont réputés conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-De Blainville et aux dispositions de son document complémentaire;

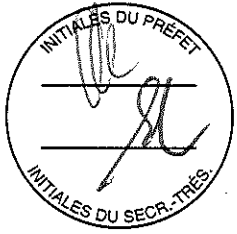
QUE le directeur général soit et est autorisé à émettre les certificats de conformité à l'égard de ces règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-107

OBJET: Dépôt du procès-verbal de la séance de consultation du 13 mai 2015 pour le projet de règlement n° 15-01

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, le compte-rendu de la consultation publique du 13 mai 2015. La consultation qui a pour objectif d'informer les acteurs du milieu sur le projet de Règlement 15-01.



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
2015-05-108

**OBJET: Dépôt du procès-verbal de la séance de consultation du 13 mai 2015
pour le projet de règlement n° 15-02**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, le compte-rendu de la consultation publique du 13 mai 2015. La consultation qui a pour objectif d'informer les acteurs du milieu sur le projet de Règlement 15-02.

2015-05-109

OBJET: Adoption du règlement 15-01

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2015-05-110

OBJET: Adoption du règlement 15-02

ATTENDU que la MRC de Thérèse-De Blainville est soumise à l'application de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville a adopté le règlement numéro 01-03.3 édictant son schéma d'aménagement et de développement 2005, lequel est entré en vigueur le 14 mars 2005;

ATTENDU le conseil de la Ville de Boisbriand a adopté la résolution no 2014-11-638 le 11 novembre 2014 demandant à la MRC de modifier son schéma d'aménagement afin d'autoriser les piscines en zone inondable;

ATTENDU que le schéma d'aménagement et de développement doit intégrer les dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables modifiée par le décret 702-2014;

ATTENDU les modifications au règlement 01-03.3 intégrant au schéma d'aménagement et de développement les dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables modifiées par le décret numéro 702-2014 et également, autorisant les constructions et bâtiments complémentaires ou accessoires (garage, remise, cabanon) ainsi que les piscines en zones inondables;

ATTENDU que le conseil de la MRC peut modifier son schéma d'aménagement et de développement conformément à l'article 47 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU que les modifications sont jugées pertinentes et par conséquent, la MRC de Thérèse-De Blainville y donne suite;

ATTENDU qu'un avis de motion du projet de règlement 15-02 a été dûment donné à une séance tenue le 25 mars 2015;

ATTENDU que le projet de règlement 15-02 a été adopté à une séance tenue le 15 avril 2015;

ATTENDU qu'une assemblée de consultation publique a été tenue le 13 mai 2015 concernant le projet de règlement n° 15-02;

ATTENDU que suite à cette assemblée de consultation publique, aucune modification n'a été effectuée au projet de règlement 15-02;



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère
appuyé par Monsieur Richard Perreault
Maire Ville de Blainville

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville adopte le Règlement n° 15-02, tel quel, amendant le règlement n° 01-03.03 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'intégrer les dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables modifiées par le décret numéro 702-2014 et également, d'autoriser des constructions et bâtiments complémentaires ou accessoires (garage, remise, cabanon) ainsi que les piscines en zones inondables.

QUE le conseil de la MRC adopte le document sur la nature des modifications annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante, comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-111

OBJET: Appui financier de la MRC de Thérèse-De Blainville à l'étude portant sur les retombées économiques, les caractéristiques environnementales et le profil des visiteurs des parcs nationaux et régionaux des Laurentides.

ATTENDU que Le Tourisme de villégiature quatre saisons (TV4S) fait partie de la quarantaine de créneaux d'excellence mis en place dans les régions du Québec dans le cadre de la démarche ACCORD (Action Concertée de Coopération Régionale de Développement);

ATTENDU qu'une proposition de partenariat entre Le Créneau d'excellence Tourisme villégiature quatre saisons et la chaire de tourisme l'ESG - UQAM concernant une étude sur les retombées économiques, les caractéristiques environnementales et le profil des visiteurs des parcs nationaux et régionaux des Laurentides;

ATTENDU qu'une demande de participation financière a été logée à la MRC de Thérèse-De Blainville par le Créneau d'excellence Tourisme villégiature quatre saisons;

ATTENDU que la participation financière de la MRC de Thérèse-De Blainville se limitera au seul parc régional soit la moitié du parc du Domaine Vert qui correspond au 1/6 du parc du P'tit Train du Nord;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Richard Perreault
Maire Ville de Blainville

QUE le conseil autorise le directeur général à payer 740 \$ (plus taxes) au Créneau d'excellence Tourisme villégiature quatre saisons en vue d'appuyer l'étude portant sur les retombées économiques, les caractéristiques environnementales et le profil des visiteurs des parcs nationaux et régionaux des Laurentides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-112

OBJET: Appui la démarche de Praxis Art Actuel dans sa requête de demande d'une subvention au Conseil des arts et des lettres du Québec (ci-après CALQ)



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU que Praxis Art Actuel est un organisme sans but lucratif, à vocation culturelle et qui offre ses activités dans le territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU que Praxis Art Actuel soutient les pratiques artistiques professionnelles novatrices en accueillant, accompagnant et soutenant les artistes en art actuel dans le cadre de sa programmation régulière;

ATTENDU que Praxis Art Actuel offre un espace de réflexion et encourage les échanges et les collaborations à l'extérieur de l'espace-galerie afin de stimuler autrement le processus de création;

ATTENDU que Praxis Art Actuel contribue à la promotion de l'offre culturelle dans la région des Laurentides tout en favorisant la recherche, les échanges et les collaborations;

ATTENDU que Praxis Art Actuel édite depuis 2007 des ouvrages théoriques, appelés fascicules, outils de mise en mémoire précieuse pour les artistes, écrits par des théoriciens/praticiens de l'art, afin d'accompagner les artistes dans leurs démarches et cheminement artistique;

ATTENDU que Praxis Art Actuel, par le passé, a aussi édité des ouvrages sur des manifestations originales qui témoignaient de la présence du travail d'artistes importants sur son territoire et que ces mêmes artistes ont créé des œuvres d'art publiques présentes sur le territoire de notre MRC;

ATTENDU que Praxis Art Actuel demande une subvention au CALQ, dans le cadre de son "Programme Plan numérique", afin que le contenu de ses ouvrages soit numérisé;

ATTENDU que cette numérisation du contenu des ouvrages artistiques permettrait à Praxis Art Actuel de diffuser en " Réalité augmentée" via des bornes interactives telles que celles utilisées par les Caisses populaires et installées dans les gares de trains, et d'autobus, ou par des impressions d'affiches à l'intérieur des wagons ou des autobus et comprenant un sigle pour la baladodiffusion (podcast);

ATTENDU que ces mêmes éléments de diffusion seraient installés en différents lieux du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville là où un événement en art actuel est organisé par le Centre Praxis Art Actuel, ou bien, là où se trouve une œuvre publique d'un artiste des Laurentides;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Ramez Ayoub
Maire Ville de Lorraine

et résolu

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville soutient et appuie la démarche de Praxis Art Actuel dans le cadre du projet de numérisation du contenu des ouvrages édités en vue de promouvoir et stimuler l'offre culturelle;

QUE le conseil de la MRC appuie Praxis Art Actuel dans sa requête de demande d'une subvention au Conseil des arts et des lettres du Québec dans le cadre de son "Programme plan numérique".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation **2015-05-113**

**OBJET: Présentation et appui à la candidature de Monsieur Kamal El-Batal
pour le prix « Charles-Biddle »**

ATTENDU que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, en partenariat avec Culture pour tous, dans le cadre de la semaine québécoise des retombées interculturelles, lance un appel à candidatures pour : « Le prix de Charles-Biddle – Apport d'une personne ayant immigré au Québec et dont l'engagement personnel ou professionnel contribue ou a contribué au développement culturel et artistique québécois »;

ATTENDU que monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire trésorier de la MRC de Thérèse-De Blainville ayant immigré au Québec depuis près de 21 ans;

ATTENDU que monsieur Kamal El-Batal, depuis son engagement par le conseil de la MRC, s'est engagé corps et âme pour faire avancer, épanouir et rayonner la culture québécoise à laquelle il adhère avec joie;

ATTENDU que monsieur El-Batal a toujours pris des initiatives professionnelles et concertées pour toute action et/ou processus visant le rayonnement et l'épanouissement de la culture Québécoise. Qu'il s'agisse de la production de la Politique culturelle de la MRC, l'entente de développement culturel entre ladite MRC et le ministère de la Culture et des Communications, les journées de la culture de la MRC, les travaux de la Table Action Culture de la MRC, la programmation estivale des spectacles de plein air ou encore, de l'élaboration du patrimoine bâti culturel de la MRC;

ATTENDU les réalisations globales à caractère personnel et professionnel (des articles dans les journaux, des publications scientifiques, la rédaction de chapitres de livres) en lien avec les Politiques de développement du Québec;

ATTENDU l'apport professionnel de monsieur El-Batal au développement culturel de la MRC de Thérèse-De Blainville;

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand

Et résolu unanimement

QUE la MRC de Thérèse-De Blainville présente et appuie la candidature de Monsieur Kamal El-Batal pour le prix « Charles-Biddle » de 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-114

OBJET: Période de questions

Deux (2) personnes étaient présentes pour poser des questions en lien avec l'inversion du flux de la canalisation 9B de la compagnie Enbridge (Tests hydrostatiques). Le président de l'Assemblée, monsieur Paul Larocque, Préfet de la MRC, a répondu aux questions et a référé les citoyens à la résolution 2015-05-095 (demande à l'Office national de l'Énergie (ONÉ) d'exiger des essais hydrostatiques avant la mise en service de l'inversion du flux de la canalisation 9B par la compagnie Endbridge) adoptée à une séance ultérieure.



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**


N° de résolution
2015-05-115


OBJET: Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère

DE lever la présente réunion à 19 :30 heures

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Paul Larocque, Préfet

Kamal El-Batal, Directeur général
et Secrétaire-trésorier

27 mai 2015

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2015-05-100 à 2015-05-115 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 27 mai 2015.

Émis le 27 mai 2015 conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal.

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.



Kamal El-Batal,
Directeur général et Secrétaire-trésorier